N°10
MARS 2011

Dormans info magazine

Réhabilitation des Bas Loriots...

... le Toit Champenois engage 1.140.000 euros

Dormans info magazine

Sommaire

3 LE MOT DU MAIRE

4 SÉMINAIRE DES ASSOCIATIONS

5 RÉHABILITATION DES BAS LORIOTS

6-7 VIABILITÉ HIVERNALE
LA PENDULE DU CHÂTEAU

8 LA GARE SNCF DE DORMANS

9 REFUGE POUR OISEAUX AVEC LA LPO

10 L'ESPACE INFORMATIQUE
ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE

11 BÉBÉ CLUB DES FAMILLES RURALES

12 TENNIS CLUB DORMANS
MJC

13 ACCUEIL DE LOISIRS DES FAMILLES RURALES
COMITÉ DES FÊTES DE DORMANS
LES MUSICALES DE DORMANS

14 MARCHÉ DE NOËL
SOIRÉE RESTOS DU COEUR

15 GENDARMERIE NATIONALE
ÉTAT-CIVIL

16 AGENDA

www.dormans.fr

Une quinzaine de rubriques à votre service :

- **des infos pratiques et un lien vers nos associations**
- **des renseignements sur les futures animations**
- **des photos de quelques évènements passés**

Rejoignez les 5000 internautes qui se connectent chaque mois sur ce site.

LE MOT DU MAIRE

Christian BRUYEN
Maire de Dormans
Vice-Président
du Conseil Général

L'année 2010 restera assurément marquée par les grands travaux (réfection de voiries dans Dormans et Vassieux, nouvelle caserne de sapeurs pompiers, extension du lotissement des Quartiers).
Mais elle aura aussi permis d'ouvrir l'important dossier relatif au passage du POS en PLU et d'élaborer le programme de développement touristique du parc du château.

Et l'année 2011 sera tout aussi chargée, avec la construction du foyer pour personnes handicapées, l'ouverture de notre maison de santé et la rénovation des Bas Loriots.
Nul doute encore que la réglementation du stationnement en centre ville constituera un évènement marquant des prochains mois, tant cela nécessitera une adaptation de nos comportements.

L'accompagnement du tissu associatif sera lui aussi un thème de réflexion majeur. A ce sujet, un séminaire qui réunissait quelques 50 bénévoles représentant 26 associations a déjà permis d'identifier quelques pistes d'évolution.

Ainsi lors de cette rencontre, si chacun a d'abord tenu à souligner la qualité du soutien apporté par la commune, il a été convenu, entre autres décisions, de mieux promouvoir les actions mises en oeuvre et de faciliter l'émergence d'animations concertées tout au long de l'année.

C'est assurément comme cela, c'est-à-dire ensemble, que l'on continuera de bâtir le futur de notre commune, avec l'ambition d'en renforcer le caractère dynamique et attractif.

Un challenge à relever par le biais d'investissements lourds, mais aussi avec la contribution de nos associations, sur lesquelles nous savons pouvoir compter, pour construire une image positive de Dormans.

Belle réussite du séminaire organisé fin janvier, dans un climat très convivial, réunissant 26 associations dormanistes, toutes volontaires pour dynamiser leur partenariat avec la commune.

SÉMINAIRE DES ASSOCIATIONS

L'Union européenne a déclaré 2011, *année du volontariat pour la promotion d'une citoyenneté active*. Une initiative qui vise à mettre en avant l'engagement de près de 100 millions d'adultes qui oeuvrent bénévolement et dans des domaines très divers au service de leurs concitoyens.

Notre commune, si elle dispose d'un tissu associatif important, n'échappe pas aux difficultés rencontrées partout ailleurs et qui tiennent essentiellement à un renforcement de l'individualisme, alors que nombre de bénévoles reconnaissent pourtant s'épanouir dans leurs missions associatives.

C'est pour échanger et dégager les pistes qui vont permettre de renforcer le partenariat entre la commune et toutes ces associations que la municipalité avait organisé un séminaire en ce début d'année 2011.

Une cinquantaine de personnes, représentant 26 associations locales avaient répondu présent et c'est au sein de 5 ateliers thématiques que tous ont pu débattre entre eux et avec des élus, sur la base d'un questionnaire commun.

La synthèse des travaux permit de dégager quelques décisions collégiales, relatives notamment à la promotion des activités de chacun, à l'organisation des manifestations, à l'utilisation des équipements ou encore au calendrier des animations.

Et si l'unanimité s'est faite sur la qualité des efforts accomplis sur le plan communal pour faciliter la vie des associations, des souhaits d'évolution ont également été exprimés et les prochains mois devraient déjà permettre de répondre aux attentes les plus pressantes.

La matinée s'est terminée avec la présentation du site dormans.fr géré par Christine Galopeau de Almeida, conseillère municipale et qui s'est attachée à montrer tout l'intérêt pour les associations d'utiliser cet outil pour se faire connaître auprès de nos concitoyens.

L'expérience devrait être reconduite, tant la qualité des débats mérite d'être saluée, dans une ambiance qui resta chaleureuse et conviviale, à l'image du lien que nous voulons entretenir avec ces dirigeants associatifs oeuvrant dans le respect des intérêts de notre communauté.

RÉHABILITATION DES BAS LORIOTS

Le Toit Champenois est extrêmement impliqué dans le domaine du logement et accompagne notre politique de l'habitat par des actions fortes et toujours en étroite concertation avec la municipalité.

Au fil de ces dernières années, cet organisme logeur a d'abord terminé le programme des Jardins de Thélusson avec la construction d'un petit immeuble de 5 logements près du collège. Et il s'attache actuellement à faire émerger, près du calvaire, le lotissement dit «des cèdres» où apparaîtront 9 maisons individuelles en accession à la propriété et 2 petits ensembles de 4 logements chacun.

Parallèlement, l'entretien n'en est pas pour autant oublié, puisqu'en quelques années, il a été procédé à diverses et significatives rénovations de 40 logements rue des Loriots et rue René Cassin, tandis que ceux de la rue des Erables font l'objet actuellement d'une réfection des installations électriques et du remplacement des menuiseries extérieures.

Frédéric JACQUES, employé du Toit Champenois et en charge du gardiennage des Bas Loriots est également conseiller municipal. Une fonction élective qui lui permet de mieux relayer les attentes des locataires auprès de la municipalité.

Il fallait encore entreprendre la réhabilitation des trois immeubles des Bas Loriots, car la vétusté de ces bâtisses est indéniable. Mais le coût de l'opération est tel que ce n'est que cette année que le Toit Champenois peut enfin répondre à la sollicitation que nous exprimions depuis quelques années.

Ce sont en effet 1.140.000 euros (l'équivalent de 20.000 euros par logement) qui vont être consacrés à ces travaux qui dureront 12 mois à compter du printemps prochain. Et finalement, ce choix de retarder l'intervention pour réaliser la totalité des travaux en une seule tranche, aura l'avantage de limiter la durée des nuisances pour les locataires.

L'ensemble du programme permettra une meilleure maîtrise des charges, notamment grâce à l'individualisation des compteurs d'eau, à l'amélioration de l'isolation thermique et au remplacement du système de chauffage collectif. De plus, les lieux seront rendus plus accueillants et le confort et la sécurité à l'intérieur des logements seront bien améliorés (réfection électrique et remplacement des menuiseries extérieures). Nous pouvons remercier le Toit Champenois pour l'attachement qu'il porte au bien-être de l'ensemble de ses locataires, au travers de cette opération.

Travaux liés à la performance énergétique des bâtiments et aux économies d'énergie :

- réfection complète de l'isolation thermique extérieure,
- remplacement des menuiseries extérieures,
- isolation des plafonds des caves,
- mise en place d'une chaudière moins énergivore,
- calorifugeage des canalisations de chauffage,

Travaux dans les logements :

- réfection des installations électriques,
- remplacement des portes palières,
- amélioration de la ventilation,
- travaux plomberie et individualisation compteurs,

Travaux dans les parties communes :

- travaux liés à la sécurité (gaines techniques, etc),
- peinture des cages d'escalier, des halls et des paliers,
- remplacement du carrelage des halls d'entrée,
- rénovation du local tri sélectif des ordures ménagères,
- remplacement des boîtes aux lettres,
- valorisation des entrées d'immeubles,
- remplacement du système d'interphonie.

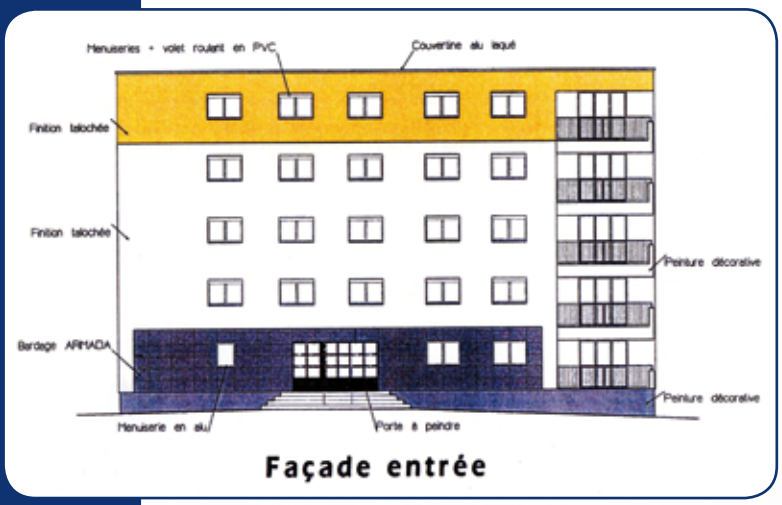

Façade entrée

PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

Avec l'hiver et ses épisodes neigeux plus ou moins fréquents, les conditions de circulation sur nos routes peuvent se dégrader. De ce point de vue, rarement un mois de décembre aura autant mobilisé nos services qu'en 2010. Ces derniers se sont donc attachés à rétablir au plus vite et au mieux la viabilité des voies communales et des allées piétonnes.

Même si les ressources humaines dont nous disposons et le matériel qui est le nôtre, ne permettent évidemment pas d'intervenir dans l'instant sur l'ensemble du territoire, nombreux sont ceux qui nous ont fait part de leur satisfaction.

Néanmoins, du fait des conditions exceptionnelles, nos efforts n'ont pas permis de rendre certaines voies à la circulation. Il faut en effet admettre, qu'ici comme ailleurs, face à certains phénomènes météo, nos moyens sont inopérants. On ne peut donc que conseiller, à ceux qui le peuvent et pour lesquels l'usage de la voiture est obligatoire, de mieux s'équiper car il est à redouter le renouvellement de ces situations très délicates.

SALAGE MANUEL

S'agissant de ce mode d'intervention, il s'effectue avec un petit semoir et nos priorités sont les suivantes : accessibilité à la crèche, aux deux écoles, à l'arrêt de bus du calvaire, à la résidence Staar Dubois, à la cour de la Trésorerie, à l'embarcadère des bus du collège ainsi que les quais et la passerelle SNCF.

Puis, en fonction du degré de nécessité, nous salons les accès au pôle social, au pôle caritatif, à l'église Saint Hippolyte, au parking du cimetière civil : le salage est fait en fonction de l'utilisation ou non de certains équipements au moment de l'épisode neigeux.

Des priorités auxquelles peuvent s'ajouter certaines allées piétonnes et des trottoirs, si un caractère d'urgence se fait jour sur ces tronçons quelquefois très fréquentés.

SALAGE MÉCANIQUE

Il s'agit d'un traitement qui s'effectue au tracteur et la priorisation tient compte à la fois de l'accès à certains équipements publics et du bon sens qui fait que lorsque l'engin est à un endroit, nos services en profitent pour effectuer du salage de proximité, plutôt que de se rendre à l'autre extrêmité du territoire communal.

Nous avons défini un plan de viabilité hivernale qui classe l'ensemble des voies en 5 niveaux successifs de priorité et donc d'intervention.

Priorité 1 les voies d'accès à la crèche et à l'école maternelle des Erables, la rue du Bocau, la place Saint Pothin, l'accès à la caserne des sapeurs pompiers et à la gendarmerie pour faciliter les départs en intervention.

Priorité 2 les voies d'accès à l'école élémentaire du Gault et au collège Claude Nicolas Ledoux, la liaison avec les Bas Loriots, très fréquentée et à forte déclivité.

Priorité 3 les voies d'accès à la gare SNCF et le hameau de Try du fait de la dangerosité liée au feu tricolore.

Priorité 4 l'entretien des hameaux en plusieurs tournées, en commençant par des rues de Soilly et Chavenay, pour continuer par celles de Vassieux et Vassy.

Priorité 5 toutes les voies qui n'ont pas encore été traitées et elles sont nombreuses dans Dormans et dans les hameaux, en débutant par celles qui desservent la zone d'activité.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

- Le déneigement des trottoirs est de par la loi à la charge des riverains... Merci d'en tenir compte, dans l'intérêt de tous et particulièrement des personnes à mobilité réduite.
- Le déneigement des voies départementales est assuré par les services du Conseil Général (RD3 pour Try-Dormans-Soilly, RD18 pour Vassy-Vassieux, RD41 pour Chavenay).
- Le dispositif trouve parfois ses limites, comme dans le cas des pluies en surfusion que nous avons vécues début février.
- De l'eau peut tomber à température négative et se transformer immédiatement en glace quand elle touche le sol, pour former une couche de glace qui peut atteindre 5 millimètres. C'est le phénomène des pluies en surfusion, face auquel on ne peut pas lutter.
- Le salage d'une voie sur laquelle il y a peu de circulation perd énormément d'efficacité car c'est le passage des véhicules qui aide le sel à jouer son rôle.
- La première des préventions sera toujours de limiter au maximum ses déplacements et d'adapter sa conduite.
- Dans certains pays européens, comme l'Allemagne, le choix a été fait de ne plus saler certaines voies, pour limiter l'épandage de produits dont on sait qu'ils sont très néfastes pour l'environnement.
- Notre plan de viabilisation hivernale est évolutif et nous sommes ouverts à toute proposition, dès l'instant où celle-ci ira dans le sens de l'intérêt général.

LA PENDULE DU CHÂTEAU

En 1981, est créé un comité pour la sauvegarde du parc du château, réunissant l'Oeuvre Don Bosco, la commune de Dormans, l'office de tourisme (l'OTSI), la Vandoise, la Société d'Education Populaire (la SEP), l'Union des Commerçants , Industriels et Artisans (l'UCIA), Dormans Animation Commerciale (le DAC), l'Institution France Afrique (l'IFA) et l'association des Anciens Combattants. Et c'est en 1992, que l'on trouve la première trace officielle des Amis du Château, l'association qui prit la relève du précédent comité et dont la vie est indissociable du regretté Jean-Claude Coubronne.

Beaucoup se souviennent en effet de ces lotos du château, qu'il organisait et animait de parfaite manière et qui, au-delà de leur aspect convivial, permettaient de récolter d'importants fonds, au bénéfice de cette bâtisse historique de notre commune.

L'activité des Amis du Château, consistant à entretenir les lieux, à les ouvrir au public et à en assurer ainsi la promotion, avait toute sa pertinence puisque la fondation propriétaire de l'ensemble du parc ne disposait plus, quant à elle, d'aucune ressource. Lorsque la commune s'est portée acquéreur de cette propriété pour le franc symbolique, les rôles se sont répartis différemment et les Amis du Château, à l'initiative du président et de sa petite équipe, ont alors orienté de façon très pertinente leurs aides vers le Mémorial et le Moulin.

Malheureusement, le décès brutal et prématuré de notre ami Jean-Claude n'a pas permis de conserver la dynamique d'antan et les fidèles derniers responsables des Amis du Château ont dû se résoudre à dissoudre l'association.

Néanmoins, avant cela, ils se sont attachés, dans le respect des objectifs déterminés originellement, à remettre en état la pendule en façade du château. Une belle opération, au service des promeneurs et que l'on doit porter au crédit de Michel David et Jean Everts. Merci à eux.

Le reliquat budgétaire a été reversé au Cercle Historique et Culturel de Dormans, qui s'obligera à utiliser cette somme pour un investissement patrimonial ciblé vers la roue du Moulin et ses installations.

Une initiative appréciable, qu'il conviendra à nouveau de saluer le moment venu et qui rappelle à nos mémoires le souvenir de Jean-Claude Coubronne dont l'implication bénévole et la générosité n'étaient pas les moindres de ses qualités.

LA GARE SNCF DE DORMANS

Communiqué de la direction TER - Vallée de la Marne

Mesdames, Messieurs,

Le mois de décembre 2010 a été marqué par des épisodes météorologiques d'une exceptionnelle intensité qui ont fortement perturbé le trafic ferroviaire.

Les dégâts occasionnés au matériel ont été importants et nous avons mis à profit les périodes d'accalmies pour procéder à une remise en état des voitures endommagées qui, de ce fait, ont été retirées de la circulation, ce qui a nécessité une nouvelle adaptation du plan de transport.

Ces obligations, auxquelles se sont ajoutés quelques mouvements sociaux, venant grever eux aussi la disponibilité de nos rames, expliquent notamment les difficultés que certains d'entre vous ont rencontrées sur la desserte Vallée de la Marne.

Conscients des désagréments que vous avez subis, soyez assurés que nous avons tout mis en oeuvre afin de restaurer complètement et aussi rapidement que possible les circulations ferroviaires.

Le Directeur de Ligne « Vallée de la Marne » Eric LAVY

La fin de l'année 2010 et le début de l'année 2011 ont été particulièrement éprouvant pour tous les usagers de la ligne TER Vallée de la Marne et un collectif des usagers de la gare de Dormans a même été constitué pour essayer d'amener la SNCF à une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées.

Le communiqué ci-dessus, s'il atteste de la bonne volonté des responsables de cette ligne, ne peut suffire à satisfaire ces usagers, lourdement pénalisés sur le plan professionnel et familial, par ces manquements trop répétés. Nous leur adressons notre soutien car il est indispensable que la SNCF se préoccupe davantage de ces dysfonctionnements, sans se retrancher derrière le seul fait des intempéries.

Cela dit, la desserte ferroviaire de Dormans aujourd'hui en place constitue un atout de premier ordre pour notre territoire et nous souhaitons le conforter encore par l'extension du parking. C'est un projet sur lequel nous essayons d'avancer de façon partenariale avec la SNCF et avec RFF.

Restons optimistes et confiants en l'avenir, en espérant que la situation s'améliore rapidement et de manière durable, pour que se développe l'utilisation de ce moyen de transport collectif.

Jours de circulation

	LMMJ JV–	LMM JV–	— SDF	LMMJ VSDF	LMMJ VSDF	LMM JV–	LMMJ VSDF	LMM JV–	— SDF
PARIS-EST	**6.35**	**7.35**	**8.35**	**12.35**	**16.35**	**17.35**	**18.35**	**19.35**	**20.35**
Château-Thierry	7.23	8.23	9.23	13.23	17.22	18.30	19.30	20.30	21.21
Dormans	7.37	8.37	9.36	13.37	17.35	18.43	19.43	20.43	21.36
ÉPERNAY	**7.51**	**8.51**	**9.51**	**13.51**	**17.50**	**18.58**	**19.58**	**20.58**	**21.51**
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	**8.09**	**9.09**	**10.09**	**14.09**	**18.08**	**19.13**	**20.15**	**21.13**	**22.07**
Vitry-le-François	8.27	9.27	10.27	14.27	18.26		20.33		
SAINT-DIZIER	**8.45**			**14.45**			**20.51**		
Bar-le-Duc		9.51	10.51		18.51				

Jours de circulation

	LMMJ VS–	LMM JV–	-MMJ V–	L– -SDF	LMMJ VSDF	LMMJ VSDF	LMMJ V-DF	LMM JV–	— -DF
Bar-le-Duc					11.32				
SAINT-DIZIER		**6.37**		**7.37**		**15.37**		**17.37**	**18.37**
Vitry-le-François		6.58		7.57	11.57	15.57		17.58	18.58
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	**6.15**	**7.15**	**8.15**	**8.15**	**12.15**	**16.15**	**17.15**	**18.16**	**19.16**
ÉPERNAY	**6.32**	**7.31**	**8.32**	**8.31**	**12.31**	**16.31**	**17.31**	**18.32**	**19.31**
Dormans	6.46	7.46	8.46	8.46	12.46	16.46	17.46	18.46	19.46
Château-Thierry	7.00	8.00	9.00	9.00	13.00	17.00	18.00	19.00	20.00
PARIS-EST	**7.52**	**8.53**	**9.53**	**9.53**	**13.53**	**17.53**	**18.53**	**19.53**	**20.52**

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

site internet
sncf.com

Gare de Dormans
03.26.58.21.95 (jusqu'à 10 heures)

REFUGE POUR OISEAUX AVEC LA LPO

C'est durant l'hiver 2009/2010 qu'ont été créés et mis en place 59 nichoirs dans le parc du château. Réalisés essentiellement avec des matériaux de récupération, ils s'intègrent dans le milieu naturel, pour faciliter l'accueil de différentes espèces : nichoir à balcon, semi-ouvert, type boîte aux lettres, bûche, tube pot en terre cuite, sans oublier les abris à osmia (petite abeille sauvage, dite solitaire par opposition aux abeilles coloniales).

A l'initiative de l'office de tourisme, un plan est également disponible, permettant de repérer les nichoirs et de savoir à quelle espèce d'oiseaux ils sont chacun destinés.

Les investigations menées tout au long de l'année 2010 ont permis de constater que 39 de ces nichoirs avaient été occupés :

- 13 par des mésanges charbonnières
- 10 par des mésanges bleues
- 5 par des étourneaux sansonnets
- 1 par la sittelle torchepots
- 1 par le grimpeau des jardins
- 9 dont les occupants n'ont pas été aperçus mais dont on sait, suite au nettoyage des nichoirs, qu'il s'agit pour certains de mésanges et pour d'autres d'étourneaux ou de pics épeiches.

Sachant que certaines espèces font plusieurs nichées dans l'année et que les cavités naturelles ne sont ici pas prises en compte, on peut sans hésiter parler d'une très belle réussite. On peut donc remercier Vincent ERRET, administrateur de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et initiateur de ce projet, ainsi que Fabrice et Patricia RIME, dont on connaît la passion pour la faune et la flore, responsables de ce refuge et sans qui rien n'aurait été possible.

Le parc compte à ce jour 54 espèces d'oiseaux dont 36 nicheuses. Des mangeoires ont également été disposées à différents endroits, pour le plus grand bien de ces volatiles qui ont, plus que nous, souffert des épisodes neigeux de cet hiver.

A noter encore la création de plusieurs zones de quiétude. Il s'agit de prairies enherbées, non fauchées de mars à septembre, pour faciliter la reproduction faunistique et floristique et contribuer ainsi à la protection de certaines espèces sauvages.

En 2010, Dormans a accueilli deux expositions, une conférence et une balade pédagogique sur les bords de Marne, au cours d'une semaine d'animations organisées par la LPO et l'Agence de l'Eau et destinées au grand public et aux scolaires.

Et en 2011, c'est **l'assemblée générale de la LPO qui se tiendra au château de Dormans, le samedi 2 avril prochain, à partir de 9h30**. Encore une occasion de venir découvrir et apprendre, au travers de quelques petits ateliers, qui seront mis en place sous le chapiteau.

D'autres dates sont d'ores et déjà à retenir :

- **samedi 23 et dimanche 24 avril 2011 : marché aux fleurs avec un stand de la LPO et des sorties sur le terrain de 9h30 à 17h00**
- **dimanche 22 mai 2011 : sortie ornithologique «A la découverte des oiseaux du parc», de 9h00 à 12h00, au château de Dormans, organisée avec la LPO**
- **samedi 15 et dimanche 16 octobre 2011 : week-end Plantes et Fleurs en Fête, avec des ateliers de fabrication de nichoirs et de mangeoires**

Participez nombreux à ces opérations de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

L'ESPACE INFORMATIQUE

Depuis son ouverture en septembre 2009, l'Espace Informatique a beaucoup évolué et rencontre un grand succès. L'animatrice multimédia, Christelle BOBIN, propose diverses animations :

- **mardi de 9h00 à 11h00** : découverte de l'informatique pour les jeunes enfants accompagnés d'un adulte autour des formes, des couleurs et des animaux en lien avec le Bébé Club animé par Aurélie MALAISE.
  Tarif : carte d'adhésion Familles Rurales.
- **mardi de 16h00 à 17h00 (une fois par mois)** : suite au partenariat développé avec le service Insertion du Conseil Général de la Marne, nous avons mis en place une action Vie Quotidienne. Les participants bénéficient d'un accompagnement vers l'emploi grâce à Mme Stéphanie FLORENTIN, coordinatrice en insertion professionnelle, de l'Espace Emploi de Dormans.
- **mercredi de 14h00 à 16h00 - jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00** : libre accès informatique. Utilisation des logiciels bureautiques et internet. Tarif : carte d'adhésion Familles Rurales.
- **samedi de 9h00 à 11h00** : cours d'initiation informatique pour tout public. Tarif : 30 € par trimestre.

Ces activités sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir participer, un accueil chaleureux et convivial vous attend !

ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE

C'est dans la douceur des contes que la bibliothèque a clôturé une année 2010 très active.

De nombreux ouvrages y ont été consultés et le concours «Raconte-nous la plus belle histoire de Noël» a rencontré un grand succès. Le gagnant, Dylan PERECT, a vu son conte affiché pendant deux mois à la bibliothèque.

D'ici quelques semaines, le printemps prendra place et amènera avec lui son lot de poésies, de concours et d'expositions ainsi que la venue d'artistes qui animeront nos locaux.

Le programme est à retirer à la bibliothèque. Nous vous attendons avec impatience !

L'ÉQUIPE VOUS ACCUEILLE AUX HORAIRES SUIVANTS :

le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
le jeudi de 9h00 à 11h00
le samedi de 8h30 à 11h30
Toutes les personnes bénévoles sont les bienvenues !

BÉBÉ CLUB DE L'AFR

UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE RESSOURCES

Parents, vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Assistante maternelle, vous êtes disponible pour accueillir chez vous un enfant ?

Ni organisme employeur, ni lieu d'accueil d'enfants, le bébé club a pour objectif d'aider les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer, se connaître et être mieux informés.

Un dispositif que nous espérons bien faire évoluer vers un relais assistantes maternelles (RAM) avec le concours de la CAF et de la commune.

UNE AIDE POUR LES PARENTS DANS LEURS RECHERCHES ET LEURS DÉMARCHES

Ce dispositif propose :

- des informations sur l'accueil à domicile
- la rencontre avec des assistantes maternelles
- des conseils sur toutes les démarches administratives (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration CAF-URSSAF)
- une information sur les aides pour l'emploi d'une assistante maternelle
- une meilleure connaissance des droits et des devoirs d'employeur

UN SOUTIEN POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES DANS L'EXERCICE DE LEUR PROFESSION

- des rencontres avec les parents, les autres assistantes maternelles et les professionnels de la petite enfance
- une information sur les droits et la réglementation, les conditions d'obtention de l'agrément, ses avantages
- un service de documentation
- des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis chaque mardi de 9h00 à 11h00

LE BÉBÉ CLUB

il est ouvert du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
et sur rendez-vous.

Tél : 03.26.58.80.37 - Fax : 03.26.53.85.03
Mail : familles.rurales.dormans@wanadoo.fr

Aurélie MALAISE, animatrice du bébé club,
est à votre disposition pour répondre
à toutes vos questions

LA LUDOTHÈQUE

Elle est ouverte le samedi de 9h à 11h

Il s'agit d'un espace de jeux gratuit
pour passer un moment agréable avec votre enfant
et pour rencontrer des professionnels
à votre écoute.

TENNIS CLUB DORMANS

Le dimanche 16 janvier, comme chaque année, le Tennis Club de Dormans a convié l'ensemble de ses adhérents et sponsors à «une galette des rois». Devant une assemblée nombreuse et joyeuse, Monsieur le Maire, Vice-Président du Conseil Général, a remis aux joueurs et à l'entraîneur de l'équipe première un trophée et les a félicités de la part de la commune pour leur accession en pré-national.

Cette sympathique cérémonie a été l'occasion d'évoquer les travaux restant à réaliser pour rénover les courts.
Nous remercions chaleureusement les entreprises Lelabour et Glavier, la coopérative Blin, le magasin «optique Dormans» ainsi que la municipalité pour le soutien précieux et efficace qu'ils nous apportent au fil des saisons.

La perfomance sportive n'étant pas uniquement l'apanage des jeunes du club, il faut féliciter l'équipe des plus de 45 ans qui a gagné toutes les rencontres de sa poule puis les barrages et qui accède ainsi à la première division départementale.

A noter que le Tennis Club de Dormans organise le 12 mars, à la salle des fêtes de Dormans, un repas dansant à l'occasion de ses 40 ans.

MJC

NOUVELLE ACTIVITÉ : LA MARCHE NORDIQUE :

Ce sport très complet, peut être pratiqué à tout âge sans aucune aptitude particulière, moins agressif pour les articulations que le jogging, vous pouvez venir le découvrir le 12 mars prochain au château de Dormans, avec les conseils de notre animatrice Madame Laurent.
Renseignements au 06.79.03.82.46 ou par mail : mjc-dormans@wanadoo.fr

A DÉCOUVRIR :

L'atelier peinture, dessin, modelage et sculpture du vendredi matin animé par Madame Collin.

MANIFESTATIONS :

Le 6 février, vous avez pu découvrir le hip-hop grâce à David Moyen qui avait organisé une opération portes ouvertes le matin. La matinée a été très appréciée par les participants.

Venez également surfer sur notre site internet : mjc-dormans.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Devenus trop grands pour fréquenter l'accueil de loisirs, certains ados ont montré leur forte demande en loisirs et en envie de se regrouper.
Devant cet enthousiasme, la municipalité, la MJC, le Secours Catholique et Familles Rurales se sont rencontrés et ont, ensemble, mis en place : le G.A.N.G. (Groupe d'Ados Nouvelle Génération). Il s'agit pour cette quinzaine de jeunes de se retrouver les mercredis après-midi de 14h à 17h dans les locaux de l'association Familles Rurales et de partager ensemble une après-midi récréative. Le jonglage, le théâtre, la magie, l'informatique, la pêche, les activités manuelles, etc. Voilà ce qu'il est possible de faire au GANG. Les activités sont déterminées à l'avance par les ados eux-mêmes au gré de leurs envies et des possibilités.

Puis est apparue l'envie de voir du pays, 16 jeunes de Dormans et 8 de Jonchery-sur-Vesles sont partis du 3 au 10 juillet à La Bresse à côté de Gérardmer. Un grand merci à la municipalité car sans son soutien ce départ n'aurait pas été possible. Les jeunes ont été acteurs de leur séjour, ce qui a permis de les responsabiliser : planning d'activités, menus, etc. Les activités proposées furent riches en émotions et découvertes : canoë kayak, escalade, randonnée, pêche, bowling, accrobranche, etc. La colo s'est déroulée à merveille et le beau temps les a accompagné tout au long de leur séjour. C'est avec le coeur gros que ce groupe d'ados soudé et sympathique s'est séparé après une semaine de sensation vosgienne !

COMITÉ DES FÊTES DE DORMANS

Pour l'année 2011, le comité des fêtes a décidé de ralentir ses manifestations par manque de bénévoles. Toutefois, nous continuerons à promouvoir notre belle brocante de l'Ascension dans le parc du château et son Mémorial.
Cette année, elle aura lieu le jeudi 2 juin 2011 et sera la 21ème. Vous pouvez commencer à réserver vos emplacements auprès de Madame Valici au 03.26.58.24.10 ou de Madame Robinard Valici au 06.85.39.09.35 afin d'avoir les emplacements de votre choix.
Nous allons essayer de redynamiser cette belle journée que les dormanistes, je pense, apprécient ainsi que le commerce local avec quelques nouveautés concernant l'animation de celle-ci.
Nous espérons vous compter nombreux parmi nous afin de réussir ce rendez-vous annuel.

La bourse aux jouets, chère aux parents et aux enfants, est aussi maintenue pour le 13 novembre 2011 à la salle des fêtes.

La présidente, Valérie ROBINARD VALICI

LES MUSICALES DE DORMANS

La soirée Années 80 a été une réussite puisque plus de 200 personnes sont venues danser sur la musique diffusée par DJ Jérôme. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Les Musicales de Dormans organisent les 23 et 24 avril prochain la 2ème exposition de modèles réduits. Bateaux, trains, lego, maisons en allumettes seront à découvrir durant ces 2 jours.
Les 21 et 22 mai se tiendra la fête champêtre au château. Il y aura de nombreuses animations et notamment un concours de peinture. Si vous aimez peindre, n'hésitez pas à vous inscrire au 03.26.51.06.52 ou 06.25.75.17.95.

MARCHÉ DE NOËL

C'est à Philippe MARTIN, Député, qu'est revenu l'honneur d'inaugurer le premier marché de Noël, qui s'est tenu les 18 et 19 décembre derniers à la salle des fêtes. Cette initiative, nous la devons à 3 étudiants en 2ème année de BTS au lycée viticole et oenologique d'Avize, Vincent Charpentier, Pierre Prieur, Rémi Graczyk, qui ont témoigné d'une belle énergie et d'une volonté sans faille tout au long de la préparation de cette manifestation.

La municipalité leur a apporté un important soutien de même que quelques associations locales, toujours prêtes à s'impliquer dans l'animation locale :

- les Musicales de Dormans, pour la partie animation avec Mel Costa, chanteuse dormaniste
- la MJC pour la restauration avec la participation de la section «Mini-Toques» encadrée par Jean-Claude Loyaux et Pierre Dujarier de l'Académie Nationale de Cuisine
- les Restos du Coeur auxquels, selon le souhait des 3 organisateurs du lycée d'Avize, seront reversés les bénéfices de ces 2 jours,

Sans oublier l'engagement de quelques partenaires économiques locaux, le concours des médias, la présence de l'office de tourisme et l'apport des services techniques de la commune pour l'implantation et la décoration des stands.

De l'avis des 15 exposants et des nombreux visiteurs, ce premier marché de Noël doit en appeler d'autres car le succès était au rendez-vous.

SOIRÉE RESTOS DU COEUR

Le C.R.I. (Collectif Rural Interculturel) est une association dont l'ambition est de contribuer à dynamiser Dormans et les communes voisines en mettant en lumière le potentiel artistique de nos contrées par le biais de manifestations culturelles diverses et variées (concerts, expositions, spectacles, performances diverses, etc).

Cette association a organisé, le samedi 19 février, un concert au profit des Restos du Coeur à la salle des fêtes de Dormans. Cette soirée fut un réel succès puisque le C.R.I. a fait découvrir à plus de 200 personnes le travail d'artistes de la proche région (peintres, céramistes, photographes, musiciens, jongleurs, etc) pour un instant de fraternité. Ce spectacle a permis d'allier culture, partage, échange et enfin solidarité puisque pas moins de 400kg de denrées non périssables ont été collectées puis remises directement au relais des Restos du Coeur de Dormans. A ces denrées, viennent s'ajouter 122 euros de dons.

D'autre part, le C.R.I. s'est engagé à remettre aux Restos du Coeur la moitié des bénéfices de cette soirée, soit 583 euros !!! L'association tient enfin à remercier tous les artistes présents lors de cette formidable soirée, tous les spectateurs ainsi que la commune de Dormans pour avoir fait de ce moment de divertissement culturel un moment d'unité et d'entraide.

Le Collectif vous donne rendez-vous le vendredi 1er avril 2011 à partir de 19h00 (le lieu reste à définir), pour faire le point sur cette première année d'existence, exposer ses futurs projets mais aussi écouter vos attentes, vos idées, vos projets, vos talents et enfin, vous proposer le verre de l'amitié.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur facebook, Cri Collectif Rural Interculturel ou contactez Antoine TELLIER, président du C.R.I. au 06.76.94.03.48.

GENDARMERIE NATIONALE

ORGANISATION TERRITORIALE DE LA GENDARMERIE

Depuis le 1er janvier, les brigades de Dormans et Châtillon-sur-Marne sont regroupées et placées sous le commandement unique du Major Gérard DERNONCOURT.

Les effectifs sont inchangés avec 14 gendarmes à Dormans et 6 à Châtillon-sur-Marne, mais cette évolution de l'organisation permet d'intervenir davantage sur le terrain et sur un territoire géographique élargi de manière pertinente.

RECRUTEMENT DE GENDARMES ADJOINTS VOLONTAIRES

La Gendarmerie Nationale recrute des gendarmes adjoints volontaires sous deux profils différents et qui peuvent constituer une première expérience professionnelle très intéressante.

Les GAV «agents de police judiciaires adjoints» qui secondent les gendarmes dans la plupart de leurs missions (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur des accidents, assistance et secours). Ceux-ci suivent une formation initiale de 13 semaines en école puis une formation complémentaire de 12 semaines en unité de terrain (aucun diplôme préalable n'est requis au moment de la candidature).

Les GAV «emplois particuliers» qui servent dans des postes à compétence spécifique (mécanicien, horticulteur, cuisinier, secrétaire, juriste assistant, coiffeur, cariste...). Ils doivent justifier d'une qualification du niveau minimum d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'une expérience directe avec l'emploi sollicité. Les candidats retenus suivent une formation de 6 semaines en école, complétée par 6 semaines en unité.

Le contrat de volontariat est conclu pour vingt-quatre mois et il est renouvelable une fois pour trente-six mois.

Pour toute information complémentaire
contacter la brigade de gendarmerie de Dormans
03.26.58.21.34

ETAT-CIVIL

NOCES D'OR

Nos félicitations renouvelées à...

20 février : Jean et Arlette BONNAND

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux proches de...

18 décembre 2010 : Madeleine COQUART veuve BOURGEOIS
21 décembre 2010 : Roger GUILLAUME
22 décembre 2010 : Jacques POUGNIET
23 décembre 2010 : Stécie RENAUDIE
28 décembre 2010 : Lucette THÉVENIN
12 janvier : Claude CHAILLOU
1er février : Paulette VALLET veuve TARONI
03 février : Anna ZIMMER épouse BONNENFANT

AGENDA

• MARS 2011

vendredi 11 mars
CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE
Coopérative scolaire.....Ecole des Erables
samedi 12 mars
SOIRÉE DANSANTE
Tennis Club Dormans..... Salle des Fêtes
mercredi 16 mars
REPAS DE PRINTEMPS
Personnes du 3ème Âge.....Salle des Fêtes
samedi 26 et dimanche 27 mars
SOIRÉES THÉÂTRALES
Troupe du Lavoir de la M.J.C.....Salle des Fêtes

• AVRIL 2011

samedi 02 avril
SOIRÉE THÉÂTRALE
Troupe du Lavoir de la M.J.C.....Salle des Fêtes
du dimanche 03 au dimanche 17 avril
SALON DE PRINTEMPS
Cercle Historique et Culturel Dormaniste..... Moulin d'En Haut
mardi 05 avril
SOIRÉE PARTAGE
Comité Contre la Faim et pour le Développement.....Salle des Fêtes
jeudi 07 avril
DON DU SANG
Etablissement Français du Sang.....Salle des Fêtes
samedi 16 avril
CONCERT DE PRINTEMPS
Musique Municipale.....Salle des Fêtes
dimanche 17 avril
LOTO DE LA MUSIQUE MUNICIPALE
Musique Municipale..... Salle des Fêtes
samedi 23 et dimanche 24 avril
MARCHÉ AUX FLEURS
Comité de Fleurissement de Dormans et ses hameaux.....Château
EXPOSITION DE MODÉLISME
Les Musicales de Dormans.....Salle des Fêtes

MUSIQUE MUNICIPALE
CONCERT DE PRINTEMPS
Samedi 16 avril

à la Salle des Fêtes

à 17h30

avec la participation de l'Union Musicale du Tardenois.

Entrée libre

Changement de date

Fête à Vassieux
14, 15 et 16 mai

Venez nombreux

CENTRE DE GÉNÉALOGIE DE LA MARNE
Calendrier des réunions à Dormans

Vendredi 03 juin 2011

Vendredi 04 novembre 2011

de 14h30 à 17h00

Dormans info magazine N°10 MARS 2011

Directeur de publication : Christian Bruyen
Comité de rédaction : Christine Galopeau de Almeida - Pascale Léger
Gérard Goin - Jean-Luc Taratuta
Réalisation technique : Hélène Borg
Impression : Le Réveil de la Marne - Epernay
Ont collaboré à ce numéro : Jean-Yves Charpentier - Jean-Pierre Dervin
Familles Rurales - MJC - Fabrice Rime - Valérie Robinard - Antoine Tellier